

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle E (informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type Ingénieur-e en ingénierie logicielle, ouvert au titre de l'affectataire UNIV. DE BRETAGNE OCCIDENTALE (BREST), session 2023

Le Président de l'Université de Bretagne occidentale, Mr Pascal OLIVARD,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 16 mars 2021 portant adaptation des règles de composition des jurys de concours de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'arrêté du 17 mars 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle E (informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type Ingénieur-e en ingénierie logicielle, ouvert au titre de l'affectataire UNIV. DE BRETAGNE OCCIDENTALE (BREST), au titre de l'année 2023 :

Monsieur ROELS François, ingénieur de recherche de 2ème classe, président, Université de Bretagne occidentale, Brest.

Madame MARC Valérie, professeure certifiée et assimilée de classe normale, vice-présidente, Université de Bretagne occidentale, Brest.

Monsieur LEHOUX Jean-Marc, ingénieur de recherche hors classe, expert, Rectorat de l'académie de Normandie, Caen.

Madame SABATIER-LABEYRIE Bénédicte, ingénieure de recherche de 1ère classe, experte, Centre national de la recherche scientifique, Paris.

Monsieur VILLENEUVE Michel, ingénieur de recherche hors classe, Université de Bretagne occidentale, Brest.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Brest le 6 septembre 2023

Pour le Président et par délégation,

La Directrice des ressources humaines

S I G N É

Martine LE ROUX